



# CERCLE ROYAL D'ESCRIME D'ARLON

Arlon, le 11 Mars 2019

Cher tireurs, tireuses, chers parents,

Le Conseil d'Administration du CREA a le plaisir de vous inviter à son Assemblée Générale le vendredi 29 mars 2019 à 20h.00 à la salle chapelle de l'ISMA.

## Ordre du jour:

1. Ratification du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 20 Avril 2018.
2. Bilan moral et sportifs par le président.
3. Rapport financier par le Trésorier.
4. Approbation des comptes et décharge aux membres du comité.
5. Nomination d'un vérificateur aux comptes.

**L'assemblée ne délibère valablement que sur les points à l'ordre du jour.** Les personnes qui souhaitent faire figurer un point à l'ordre du jour, doivent adresser ces points par écrit au secrétariat, au plus tard 5 jours ouvrables avant la date de l'Assemblée Générale.

Les documents ou demandes de points d'ordre du jour doivent parvenir soit

- par email à l'adresse du secrétariat : [y-bartoletti@hotmail.fr](mailto:y-bartoletti@hotmail.fr)
- par voie postale à l'adresse suivante: Yvonne Bartoletti/CREA  
Rue du Maitrank 55  
B-6700 Arlon

Vous avez le droit de vote et d'être élu si vous êtes membre effectif en règle de cotisation pour l'année 2018-2019, ou si vous êtes le représentant légal d'un mineur d'âge en règle de cotisation pour l'année 2018-2019. Par ailleurs, nous vous rappelons que si vous êtes dans l'impossibilité d'assister à l'AGO, vous pouvez vous faire représenter, conformément à l'article 16 de nos statuts, par un autre membre effectif au moyen d'une procuration écrite.

En espérant vous voir nombreux à cette Assemblée Générale, Nous vous prions d'accepter madame, monsieur, l'expression de nos sentiments dévoués.

Yvonne Bartoletti  
Secrétaire du CREA